




Labarthe-sur-Lèze, Le 31 AOUT 2015

**Madame, Monsieur les riverains du Chemin  
de Boussac et du Chemin du Marchand**

**Le Maire,**

 : YC/DB/ 15-08-1169

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la commune de Labarthe sur Lèze adhère au SIVOM PAG (syndicat intercommunal à vocation multiple plaine Ariège Garonne) qui gère les ressources en eau potable et la distribution de celle-ci dans les foyers de notre commune.

Il s'avère que le château d'eau situé chemin de la croix de Mitrac n'assure qu'une réserve en eau potable d'une journée en cas de coupure importante ou de problème sur le réseau. Le SIVOM PAG a donc décidé d'implanter un autre réservoir d'une capacité supérieure, première pièce d'un maillage sur l'ensemble du territoire dont il s'occupe.

Cet ouvrage devrait être implanté à proximité de la conduite principale de diamètre 300 mm qui passe au droit du secteur « Boussac-Marchand-Lalupègue ».

Aussi, le Président du SIVOM PAG, Monsieur Jean Baptiste Casetta, accompagné du bureau d'études Aragon proposent au Conseil Municipal une réunion de concertation et de présentation du projet.

Par conséquent, je vous convie, si vous le souhaitez à participer à cette rencontre qui aura lieu le :

**Jeudi 10 septembre 2015 à 19h00**

*Salle du Conseil Municipal – 1<sup>er</sup> étage de la médiathèque, rue des écoles*

Comptant sur votre présence, recevez, Madame, Monsieur, mes salutations les plus dévouées.

Yves CADAS